

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 20370

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 7

Après l'alinéa 90, insérer l'alinéa suivant :

« IX *bis*. - À la seconde phrase du quatrième alinéa du 2° du I de l'article L. 4139-16 du code de la défense et à la seconde phrase du 2° de l'article L. 4141-5 du même code, les mots :« la limite d'âge retenue » sont remplacés par les mots :« l'âge d'annulation de la décote retenu ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination.